

495203-2026 - Gara

Belgio – Servizi assicurativi – ASSURANCES « Responsabilité Civile, Assistance voyages & Individuelle Accidents »

OJ S 136/2026 17/07/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Université Libre de Bruxelles

E-mail: marches.publics@ulb.be

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Istruzione

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: ASSURANCES « Responsabilité Civile, Assistance voyages & Individuelle Accidents »

Descrizione: ASSURANCES « Responsabilité Civile, Assistance voyages & Individuelle Accidents »

Identificativo della procedura: 1d4d54d0-5547-4ebf-9922-877683d50059

Identificativo interno: PPP0LF-5994/6794/Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 66510000 Servizi assicurativi

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 5

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 5

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Responsabilité Civile et Protection Juridique

Descrizione: Responsabilité Civile et Protection Juridique

Identificativo interno: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 66510000 Servizi assicurativi

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son

offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix postes 1 et 2

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 110

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Conditions de qualité des garanties (uniquement poste 1)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 30

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Engagement sur la durée (poste 1 et 2)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 10

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Responsabilité Civile Expérimentations Cliniques

Descrizione: Responsabilité Civile Expérimentations Cliniques

Identificativo interno: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_2

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 66510000 Servizi assicurativi

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016

relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 80

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Conditions de qualité des garanties

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 15

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Engagement sur la durée

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Responsabilité Civile des Administrateurs

Descrizione: Responsabilité Civile des Administrateurs

Identificativo interno: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_3

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 66510000 Servizi assicurativi

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le

ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est acceptée par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous êtes satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 70

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Conditions de qualité des garanties

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 25

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Engagement sur la durée

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso:
Tribunal de première instance francophone de Bruxelles
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Département de l'Administration
Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lotto: LOT-0004

Titolo: Assistance voyages

Descrizione: Assistance voyages

Identificativo interno: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_4

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 66510000 Servizi assicurativi

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une

représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 80

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Conditions de qualité des garanties

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 15

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Engagement sur la durée

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto**Modalità di presentazione:**

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche**Accordo quadro:**

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

5.1. Lotto: LOT-0005

Titolo: Accidents corporels- Individuelle Accidents

Descrizione: Accidents corporels- Individuelle Accidents

Identificativo interno: Ass.RC_DGF.ULB_xd_2026_5

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 66510000 Servizi assicurativi

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il dispose de fonds propres. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire devra, sous peine de non-sélection, avoir une marge de solvabilité de minimum 110% par année et pour les 2 derniers exercices comptables disponibles.

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales prestations similaires au présent marché au cours des trois dernières années à dater de la publication du guide de sélection.

En cas de remise d'offre pour plusieurs lots, le soumissionnaire joindra alors chacun des certificats requis. Une attestation peut recouvrir plusieurs lots. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire démontre, avec sa liste, qu'il dispose, par année, d'un minimum de deux références de services similaires pour : - le lot 1 poste 1 - le lot 2 - le lot 3

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Critères de sélection L'attestation d'agrément délivrée par la FSMA ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour pratiquer le ou les lots d'assurances spécifiques pour lesquels une offre devra être déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique Le soumissionnaire fournit une Attestation sous forme d'agrément Loi 1967 à exercer le ou lots pour lesquels l'Assureur se porte candidat.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: * L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen (D.U.M.E.), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné : 1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016 Étapes à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'. - Complétez votre pays et cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'. - Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez oui. - Précisez si vous satisfaites à tous les critères de sélection exigés. - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format PDF et/ou xml pour être fourni électroniquement avec votre offre. Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques, y compris lorsqu'il s'agit d'une société simple, participe conjointement à la procédure de passation du marché, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Les participants à un groupement d'opérateurs économiques doivent désigner celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur. Cette mention est indiquée dans la partie II.B du DUME. Si le soumissionnaire fait appel à la capacité de tiers, conformément à l'article 73, §1er, de l'AR Passation, afin de satisfaire aux exigences posées au titre de la sélection qualitative, ce tiers doit remplir son DUME et répondre à la question reprise à la partie II.C du DUME et chacun de ces sous-traitants doit également remplir un DUME distinct (parties II, sections A et B et III) et ce indépendamment de la fourniture d'une déclaration d'engagement. Le formulaire de demande de participation doit être accompagné des pièces suivantes : Situation juridique du candidat (motifs d'exclusion) Le candidat soumissionnaire doit compléter le(s) DUME(s), par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Conformément à l'article 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, Le soumissionnaire joint à son offre, sous peine d'exclusion, les informations attestant qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 ; * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 80

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Conditions de qualité des garanties

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 15

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Engagement sur la durée

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5994/LF/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 31/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Université Libre de Bruxelles

Numero di registrazione: BE 0407.626.464

Indirizzo postale: Avenue Franklin D. Roosevelt 50

Località: Bruxelles

Codice postale: 1050

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: marches.publics@ulb.be

Telefono: +32 26502111

Indirizzo internet: <http://www.ulb.be/>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Département de l'Administration Financière - Entité Marchés Publics

Numero di registrazione: DAF EMP

Indirizzo postale: Avenue F. D. Roosevelt, 50 - CP150

Località: Ixelles

Codice postale: 1050

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: marches.publics@ulb.be

Telefono: +32 26502311

Indirizzo internet: <http://www.ulb.be/>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Numero di registrazione: BE 0308.357.753

Indirizzo postale: Rue des quatre bras, 13

Località: Bruxelles

Codice postale: 1000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: bxl.tpi.greffe.civil@just.fgov.be

Telefono: +32 25086361

Indirizzo internet: <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/tribunal-de-premiere-instance-francophone-de-bruxelles>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0004

Nome ufficiale: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numero di registrazione: BE 0475.480.736

Località: Antwerpen / Anvers

Codice postale: 2000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Paese: Belgio

E-mail: info@3p.eu

Telefono: +32 3 294 30 51

Ruoli di questa organizzazione:

Prestatore di servizi in materia di appalti

8.1. ORG-0005

Nome ufficiale: FPS Policy and Support

Numero di registrazione: BE 0671.516.647

Località: Brussels

Codice postale: 1000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefono: +32 2 740 80 00

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 14a43aa3-bfa9-4b5d-a802-6402d80d8e53 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Data di trasmissione da parte dell'eSender dell'avviso o bando: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 495203-2026

Numero dell'edizione della GU S: 136/2026

Data di pubblicazione: 17/07/2026